

Lettre de Paul Léautaud à Jean Paulhan, 1927-03-31

Auteur : Léautaud, Paul (1872-1956)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Léautaud, Paul (1872-1956), Lettre de Paul Léautaud à Jean Paulhan, 1927-03-31, 1927-03-31.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14424>

Copier

Information sur la lettre

Date 1927-03-31

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

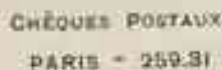
Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025



R. 2. = WINE 80-491

Paris, le 31 Mars 1927

En réponse à votre lettre d'hier, je vous remercie
pour ce petit, pour les courtoisies et sages
suggestions :

1.° la lettre d'autorisation Bessie Paul pour
les poésies François Porché.

2^e la lettre de Trestan Denève ne indiquant
que la même Lucile Pascal, son éditeur lui a donné
mission de me faire part de son autorisation égale-
ment pour les poèmes de lui. Trestan Denève.

3.° la lettre de Charles Berens sur faisant par
l'autorisation de résidents: Messieurs et
Lamier.

4: la lettre du Secrétaire du Club me donne l'autorisation pour les premiers Sociétaires.

Reste bien. Je vous prie, que vous vous fassiez
 en justification que ma note prouve à merveille
 pour ce très argument. Toutes les autorités
 que j'ai citées sont "grâce à vous".

Fais déjà mes remerciements à Jacobus
fallant que par ses bonnes dispositions à mon
égard, tout me lui devant que je suis parvenu
à une confession, s'il le faut, à l'acceptation que
je vous en donneis précieusement.

Vous serez bien aise de mes vœux les
quatre lettres et donnez grâces nous en auray plus
connaissances.

Cordialement à vous

J. Caubert.